

PARCOURS DROIT DES ÉTRANGERS, RÉFUGIÉS ET APATRIDES

PRÉSENTATION :

Le Master Droit public, parcours Droit des étrangers, réfugiés et apatrides est une formation unique en France. De par son socle d'enseignements fondamentaux, il permet de former des juristes en droit public aptes à passer des concours administratifs, devenir avocats ou magistrats administratifs, à travailler pour le compte de l'Etat, de collectivités territoriales, d'établissements publics ou d'associations. Le parcours « Droit des étrangers, réfugiés et apatrides » permet d'acquérir, au-delà, une spécialisation au volet humain prédominant, particulièrement recherchée dans le milieu professionnel en raison de l'ampleur prise par ce contentieux. Le diplôme permet d'acquérir une parfaite compréhension de catégories juridiques variées dont les non-nationaux peuvent relever, des statuts auxquels ils peuvent prétendre, des modalités de leur obtention ainsi que de la protection de leurs droits, notamment contre la rétention et l'éloignement. Les enseignements, assurés par des universitaires spécialisés et des praticiens du secteur, mobilisent des méthodes pédagogiques innovantes.

OBJECTIFS :

- * Former des spécialistes en droit public général, avec des connaissances complémentaires en droit privé, spécialisés dans la protection des droits humains des non-nationaux
 - * Maîtriser l'obtention des statuts et la protection des droits des étrangers de droit commun, des réfugiés, ainsi que des apatrides
 - * Maîtriser généralement le règlement des contentieux publics internes, européens et internationaux
- Chaque étudiant de Master 2 devra effectuer un stage (d'une durée de deux à cinq mois) ou rédiger un mémoire, suivant l'orientation qu'il aura choisie (« professionnelle » ou « recherche »). En Master 1, le stage et le mémoire sont possibles, mais facultatifs.

SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES :

- * Compréhension des différents statuts et régimes existants pour les non-nationaux sur le territoire français, analyse de la situation individuelle d'un non-national et orientation juridiquement pertinente.
 - * Conception d'une stratégie individuelle de défense juridique d'un non-national dans le cadre d'un ou de plusieurs recours contentieux parallèles
 - * Evaluation et recommandation de stratégies globales de structures d'information et de conseils aux non-nationaux
- Et de manière plus générale :
- * Rédaction de requêtes, analyse des dossiers contentieux, connaissance de la procédure et de la jurisprudence administrative, judiciaire et européenne
 - * Préparation aux concours administratifs
 - * Compétences en légistique
 - * Développement de la réflexion critique
 - * Maîtrise d'une langue vivante étrangère

LES + DE LA FORMATION :

- * Pédagogies innovantes (legathon, serious game, techniques yogiques de gestion du stress et de préparation aux examens)
- * Clinique juridique (collaboration avec des associations et avocats partenaires, permanences juridiques dans le cadre du CDAD)



INSERTION PROFESSIONNELLE :

- * Avocat en droit public, juge administratif, spécialisés en droit des étrangers, réfugiés et apatrides
- * Rapporteur à la Cour nationale du droit d'asile
- * Juriste dans le milieu associatif national (associations gérant les centres d'accueil des demandeurs d'asile...) ou international (ONG), dans les collectivités locales (département...), en préfecture, dans des établissements publics tels que l'Office français de protection des réfugiés et apatrides ou l'Office français de l'immigration et de l'intégration...
- * Enseignant-chercheur

+ d'infos sur la formation : : <http://www.univ-lemans.fr/master/droitpublic/DERA>

Comment s'inscrire: www.univ-lemans.fr/inscription

Contacts

UFR Droit, Sciences Economiques et de Gestion- Scolarité

Tel. 02 43 83 31 06 / 31 26

Email: scol-ecodroit@univ-lemans.fr

RASPAILHélène

Email: Helene.Raspail@univ-lemans.fr



Faculté de Droit,
Sciences Économiques
& de Gestion

Le Mans Université